



Rampillon appartenait autrefois à la Brie champenoise, c'est-à-dire au comté de Champagne, alors que Nangis faisait partie de la Brie française et dépendait donc du royaume de France. La commanderie de Rampillon fut établie par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem aux XII^e et XIII^e siècles. Vanvillé, qui n'était qu'un hameau, était une dépendance de la commanderie. Au XIII^e siècle, le mariage de Jeanne de Navarre – fille d'Henri le Gros – et de Philippe le Bel, fait entrer Rampillon dans le domaine royal. À la mort de Charles VI, la Champagne et la Brie sont envahies par les troupes anglaises. La commanderie templière de Rampillon joue alors le rôle d'un bastion défensif. Les hameaux alentours, dont celui de Vanvillé, sont complètement pillés puis rasés. À sa reconstruction, celui-ci relèvera de l'abbaye de Jouy, avant d'être cédé au seigneur de Nangis.



3 La ferme de **Beaurepaire**, tout comme celle de **Belleville**,
4 isolée dans la campagne, était un ancien fief. Le plan d'eau servait jadis tant d'abreuvoir que de lavoir. À Beaurepaire, le porche d'entrée, formé de grands blocs de grès, est surmonté d'un colombier rectangulaire.



5 Dès sa concession par les moines, **la ferme de Cernuse** avait le titre de fief et le droit de posséder un moulin seigneurial. L'activité essentielle de cette ferme était l'élevage de bêtes à cornes et de volailles. Aujourd'hui il n'y a plus d'élevage, mis à part quelques chevaux, la ferme étant pour l'essentiel consacrée à la culture céréalière.

6 Le pigeonnier carré situé en son enceinte donne ainsi son nom à **la ferme du Colombier** construite d'après un plan également carré. Le corps d'habitation rectangulaire, bâtiment le plus ancien, est en blocs de grès. En 1925, l'étable et l'écurie alors en ruine furent reconstruites en respectant l'architecture d'origine.



1 Au début du XIII^e siècle, le village de Rampillon est assez important pour posséder deux églises, dont **l'église actuelle, dédiée à saint Eliphe**, d'inspiration gothique, construite par les Templiers.

L'église est dotée d'un clocher carré flanqué d'une tour d'escaliers et d'une tour ronde défensive. Le

portail de l'église est une des merveilles reconnues en Île-de-France. En dessous des scènes d'évangélisation par les apôtres, sont sculptées des scènes évoquant les travaux saisonniers.

2 Un lieu de culte existait à Vanvillé dès le XI^e siècle. **L'église Saint-Léonard** connaît une histoire mouvementée puisqu'elle fut détruite entièrement à deux reprises : par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans, puis par les troupes huguenotes au XVI^e siècle. Du fait de ces destructions partielles et successives, le bâtiment ne peut donc être daté que du XVI^e siècle. Il subsiste néanmoins une nef unique, munie de contreforts en grès. L'entrée est surmontée par le clocher.



Source textes : *Le Patrimoine des communes de Seine-et-Marne*, Ed. Flohic, Paris, 2000.
 Nous remercions le Conseil général pour ses précieux conseils.

Communauté de communes de la Brie Nangissienne

14, place Dupont Perrot
 77370 NANGIS
 Tél : 01 64 01 13 82
 Site : www.brienangissienne.fr
 Mél : contact@brienangissienne.fr

Paris
 Melun
 Fontainebleau
 Montreau-fault-Yonne
 Nangis
 Provins

Conception graphique : www.helene-graphiste.book.fr - Imprimé par La Main S.A.S. sur papier recyclé avec encres végétales - Ne pas jeter sur la voie publique.

Sur les traces des Templiers

Départ 1 : **église de Rampillon**
 Départ 2 : **mairie de Vanvillé**
 Distance : **15,5 km**
 Durée : **4 heures**
 Raccourci : **9,5 km / 2 h 30**





Départ 1

Place de l'église de Rampillon ①. Face à l'église prendre à gauche la rue de l'Orme du Bouin qui descend et la suivre. Au bout du village, prendre à gauche. Traverser la voie ferrée. Au coude, suivre le chemin à droite. Continuer jusqu'à Vanvillé. À l'intersection, aller tout droit ②.



Départ 2

Face à l'entrée de l'école de Vanvillé, prendre à droite la rue du Pressoir jusqu'à la ferme. Au croisement **R** prendre le chemin à gauche juste après la mare. Le chemin rejoint une route, l'emprunter sur la droite, puis rue du verger, franchir le ru, et garder cette route à la sortie du village. À la fourche de la ferme de Beaurepaire ③, prendre à droite. Traverser la voie ferrée. À la ferme de Belleville ④ continuer sur la droite en restant sur la route. Passer la ferme de Cernuise ⑤ jusqu'à Beauguichet.

A À la sortie du hameau de Beauguichet, bifurquer sur la gauche puis suivre le chemin sur la droite. À la première intersection, prendre à gauche plein sud, puis à droite. Continuer tout droit. À la fourche, prendre vers la droite. Rejoindre l'intersection avec la route. Traverser la D 62 avec prudence. Continuer en face, traverser le hameau des Vaux en restant sur la route. À la fourche, poursuivre vers la droite.

B À l'intersection, emprunter la route sur la gauche. Traverser le hameau de La Boulloye. À sa sortie, tourner à droite pour prendre le chemin. Au bout prendre à droite. Suivre ensuite la route vers la gauche. À l'angle droit de la route, suivre le chemin tout droit. Tourner à droite et continuer le chemin jusqu'à la route ⑥. Tourner à droite jusqu'à l'église de Rampillon.

Raccourci

R Au bout prendre à droite. À la première intersection, prendre à gauche jusqu'à la ferme de Cernuise ⑤. Continuer la route vers la droite. Traverser le hameau de Beauguichet. Continuer tout droit vers l'ouest. Immédiatement après la tour Télécom, prendre le chemin sur la droite. Le suivre jusqu'à la voie ferrée, prendre à gauche. Continuer vers la droite. En vue de Rampillon, prendre vers la gauche jusqu'au cimetière. Suivre tout droit la rue des Templiers. Au stop prendre à droite pour regagner l'église de Rampillon.



Visite de l'église Saint-Eliphe à Rampillon

Ouverture

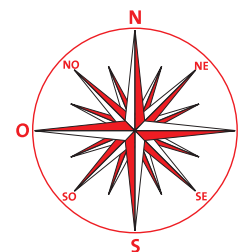
de 15h à 18h – de Pâques à la Toussaint – Dimanches et jours fériés – Projection audiovisuelle sur l'histoire et l'architecture de l'église.

Pour les groupes prendre rendez-vous : 01 64 08 32 19.

Une clef est disponible tous les jours à l'adresse indiquée sur le panneau.

Pour en savoir plus :

www.eglise-rampillon.com



500 m

- Boucle de randonnée
- Raccourci
- Départ de randonnée
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Eglise - Ferme
- Mairie / école

IGN n° 2516E